



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communales-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20181210_05

Séance du 10 décembre 2018

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 19
- Présents : 13
- Votants : 14

Date de la convocation :

3 décembre 2018

Date d'affichage

du compte rendu :

17 décembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix décembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Carmen VALLET (procuration à Anne-Marie MIVELLE), Henri RATTE.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNEREY.

Mme Anne-Marie MIVELLE été désignée secrétaire de séance.

Objet : Loyer du Chalet de la Bourre

Elisabeth et Philippe GRUBER partiront du Chalet le 11 mars 2019. Le commerce devrait être repris par M. Jean-Michel MONNIN, qui dispose d'une formation de cuisinier.

Une nouvelle convention administrative entre la Commune et M. MONNIN sera à établir pour la location du Chalet de la Bourre.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de réévaluer le loyer mensuel à 450 € et souhaite qu'une clause soit prévue dans la convention administrative pour ajuster le loyer en fonction des investissements importants qui seraient faits par la Commune pour alimenter le Chalet en énergie solaire et/ou pour augmenter son autonomie en matière d'eau.

Envoyé en préfecture le 26/12/2018

Reçu en préfecture le 26/12/2018

Affiché le 27/12/2018



ID : 039-200057115-20181210-DCM_20181210_05-DE

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Florent Serrette".

Florent SERRETTE